ELECTIONS LEGISLATIVES - 2e CIRCONSCRIPTION DU DOUBS

Pierre-Louis VAUTHEROT

candidat du

Centre national des Indépendants et Paysans

Suppléant : **Georges RIGOULOT** Cultivateur à Désandans

Electrices, Electeurs,

Les Indépendants et Paysans ne constituent pas ce qu'on appelle communément un « Parti Politique » : c'est un groupement de personnes éprises de Liberté et décidées à s'opposer farouchement à tout ce qui peut porter atteinte à la personnalité et à l'esprit d'initiative.

Ils sont pour le respect des valeurs morales, spirituelles, humaines, pour la sauvegarde des droits de la personne, tels que les droits de propriété, de pensée, supports des libertés individuelles.

En politique intérieure

Ils sont pour l'intervention des corps intermédiaires élus et représentatifs, ainsi que pour la sauvegarde d'une information objective de l'opinion, pour le rétablissement de l'instruction civique à l'école.

Ils vous proposent de donner à des hommes nouveaux, n'obéissant à aucune contrainte partisane, et dont **L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE S'EXERCE JOURNELLEMENT PARMI VOUS,** la possibilité de faire entendre vos désirs et vos protestations à un gouvernement de théoriciens et de hauts fonctionnaires qui ont depuis longtemps perdu le sens des réalités et qui se refusent à examiner, sur le plan provincial, le côté pratique des grandes réformes dont ils rêvent dans la chaleur douillette de leurs bureaux parisiens.

Pour gouverner ce n'est pas tellement le génie qui est nécessaire mais surtout le "BON SENS"

Ils ont toujours désiré la stabilité gouvernementale et ne peuvent concevoir autre chose qu'un gouvernement de « législature » dont la durée est un gage d'efficacité.

En politique internationale

Ils sont conscients des impératifs de la solidarité entre les nations libres, ils sont pour une Europe unie, dotée d'institutions politiques et sociales efficaces et simultanément pour le maintien de l'Alliance Atlantique seule garantie du monde libre.

Ils s'opposent à un neutralisme qui consiste à abandonner en toute occasion les positions des « Occidentaux » c'est-à-dire des peuples libres, pour s'aligner en tout sur le bloc soviétique.

Ils pensent qu'en l'état actuel des forces militaires la France peut garder son prestige et assurer sa sécurité avec une armée de métier fortement structurée, équipée de façon moderne et toujours en rapport avec les autres formations alliées, **CE QUI PERMETTRAIT DANS UN DELAI TRES RAPPROCHE, D'ABAISSER LE SERVICE MILITAIRE EN-DESSOUS D'UNE ANNEE.**

Sur le plan économique

Ils entendent défendre partout l'initiative privée étant persuadé que l'absence de responsabilité amoindrit considérablement la puissance et la qualité du travail efficace de l'homme. Ils soutiennent les professions libérales et se sont toujours opposés de toutes leurs forces aux « réformes » ayant pour but de **REMPLACER UN HOMME QUI A TOUT INTERET A BIEN ACCOMPLIR SA TACHE PAR UN « IRRESPONSABLE ».**

Ils ne cessent de lutter contre le gâchis résultant de la lourdeur d'une machine administrative dont les appétits de réglementation et de nationalisation sont insatiables, alors que l'Etat est incapable de rétribuer décemment ceux de ses Fonctionnaires qui font œuvre utile et dont on ne peut se passer.

Ils tiennent à normaliser la concurrence et développer la réalisation des contrats entre salariés et employeurs, entre producteurs, vendeurs et acheteurs tant sur le plan national que sur le plan international.

Ils luttent chaque jour contre les causes ou les habitudes d'inflation et demandent que le Budget soit établi en fonction des recettes de l'Etat et non plus en fonction de ses dépenses.

Ils sont à la base de la politique financière qui a permis en 1952 et 1958 les redressements spectaculaires qui ont remis de l'ordre dans la Nation.

Ils désirent une application correcte de la loi du 5 août 1960 sur **« L'ORIENTATION AGRICOLE »** sur les points particuliers suivants :

1°) Aménagement des structures qui comprennent non seulement le problème des surfaces mais aussi des moyens de production, l'équipement des fermes, la coopération, le crédit, la vulgarisation de l'enseignement pratique.

2°) Débouchés assurés.

3°) Politique de prix assurant un standard de vie normal, sans l'aide de subventions tant sur le marché national que sur le marché international. Dans le cadre du Marché Commun : respect de certaines clauses :

a) Préférence communautaire ;

b) Etablissement de prix moyens ;

c) Entrée en vigueur de la règle de libre circulation des hommes et des capitaux ce qui a pour conséquence obligatoire sur le plan intérieur : le Financement de la S. A. F. E. R. par les fonds publics, et des prêts du Crédit Agricole à long terme identiques à ceux consentis aux Etrangers.

Sur le plan agricole régional ils préconisent un appui sans réserve au projet « FIQUET » qui doit contribuer au développement de l'élevage.

Politique sociale

Ils réclament depuis un certain moment déjà une autre conception des méthodes de financement et de gestion des régimes de prévoyance, de sécurité et d'assurances sociales : l'autonomie des différents secteurs, l'équilibre des dépenses en fonction des recettes. Ils regrettent que les régimes mutualistes complémentaires ne soient pas plus encouragés.

POUR LES RAPATRIES D'ALGERIE

Ils demandent qu'ils soient indemnisés de toutes les pertes qu'ils ont subies, que les crédits qui leur sont théoriquement consacrés leur soient effectivement versés et ne servent pas à entretenir une « Nouvelle Administration ».

Les Accords d'Evian ont eu pour conséquence la spoliation de certains Français ; qu'ils soient justement dédommagés au lieu d'en faire des débiteurs.

Les rapatriés ne demandent pas la charité,
il faut que leurs droits soient respectés.

Ils veulent une politique de logement qui protège la propriété privée et qui permette un plus large accès à cette propriété privée, tenant compte du fait que le Français désire en cette matière une aussi grande liberté que dans les autres secteurs.

L'ère des cages à lapins et des taudis est passée.

Ils lancent un cri d'alarme en faveur des vieux travailleurs et des personnes âgées, leur condition devrait être améliorée afin qu'ils ne se trouvent pas dans l'obligation de cacher leur misère ou de demander la charité.

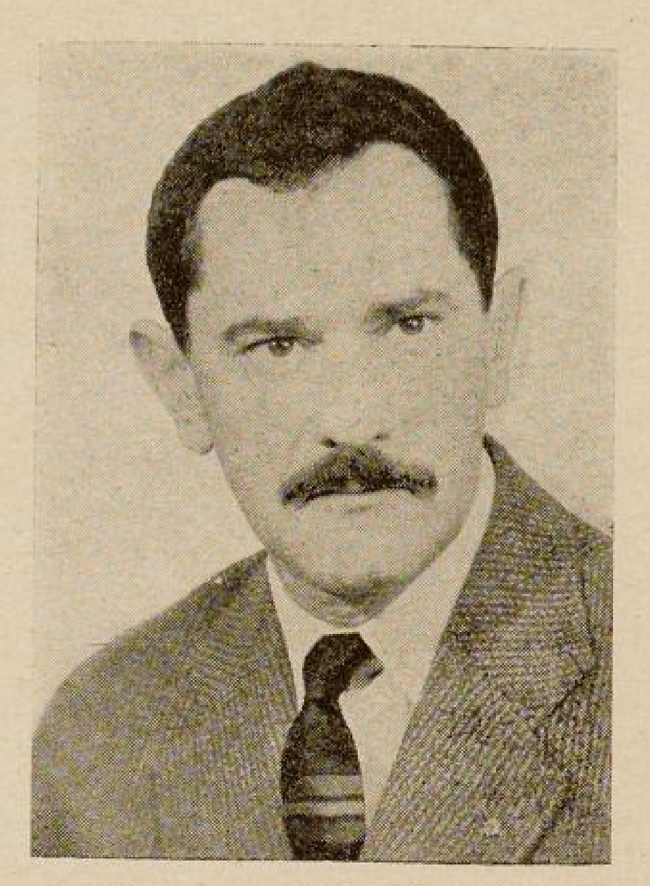
Si le budget énorme de la Sécurité Sociale
était réellement employé dans le but fixé ce cri d'alarme n'aurait pas à être poussé.

Le **18 NOVEMBRE 1962 VOUS VOTEREZ POUR QUE VOS LIBERTES ELEMENTAIRES SOIENT SAUVEGARDEES.**

Sans vouloir retomber dans les querelles stériles vous **SONGEREZ** à vous **OPPOSER** à l'**INSTITUTION** du **PARTI UNIQUE** dont rêvent les technocrates avides de pouvoir.

Vous avez la possibilité de confier vos intérêts à des **GENS QUI VIVENT DANS VOTRE MILIEU** que vous pourrez rencontrer à chaque instant pour leur faire part de vos critiques et de vos aspirations, à des gens qui ne sont pas perdus dans des théories éthérées, mais qui ont **CHAQUE JOUR A RESOUDRE DES PROBLEMES CONCRETS QUI SONT LES VOTRES** ou qui sont semblables aux vôtres .

Si comme tous les Français **VOUS TENEZ A VOTRE INDEPENDANCE** votez pour ceux qui sont nés parmi vous et qui comme vous ont le soucis de la dignité humaine.



Pierre-Louis VAUTHEROT

Né à Vieux-Charmont.
Ancien élève du Collège Cuvier,
Licencié en Droit
Président de la Chambre départementale
des Avoués du Doubs
Avoué à Montbéliard.



Georges RIGOULOT

Né à Raynans
Père de cinq enfants
Président du Syndicat des Exploitants agricoles
Président de la Coopérative Laitière de Sainte-Marie
Délégué Cantonal de la C. G. A.
Membre du Conseil d'Administration
de la F. D. S. E. A. du Doubs
Président du Foyer de Progrès Agricole
de L'Isle-sur-le-Doubs
Cultivateur à Désandans

IMP. METTHEZ FRÈRES - MONTBÉLIARD